

SOCIOLOGIE DES POLITIQUES PÉNALES

Séminaire de spécialité

ENSEIGNANT·E·S :

Jacques De Maillard
Nicolas Fischer
Valérien Benazeth

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS :

Si les politiques pénales sont régulièrement évoquées dans l'actualité, les institutions et les acteurs qui les animent sont souvent présentés de manière superficielle. En mobilisant les outils des sciences sociales (sociologie, science politique, histoire), ce cours a pour ambition de présenter les origines et les évolutions du « pénal » comme catégorie de l'action publique, et d'analyser par là même la genèse et le fonctionnement contemporain des principales institutions qui s'y rattachent (justice, police, institution carcérale). Il montrera également le caractère mouvant des limites de cette catégorie, en étudiant notamment l'intervention d'un volet pénal dans des politiques touchant à une pluralité d'enjeux urbains, sanitaires ou sociaux, - les politiques de la ville - et la pénalisation croissante d'une question relevant initialement d'autres secteurs de l'action publique, celle des migrations et de leur contrôle.

OBJECTIFS VISÉS ET COMPÉTENCES ACQUISES AVEC CET ENSEIGNEMENT :

L'objectif est double : en premier lieu, montrer ce que les sciences sociales apportent à la connaissance de la production des politiques pénales, et de leur mise en œuvre par des professionnels (magistrats, policiers, surveillants pénitentiaires, éducateurs) en interaction avec leurs publics (justiciables, associations etc.).

Poser cette question, ce n'est donc pas seulement s'engager dans une réflexion théorique ; c'est aussi s'intéresser à des réalités historiques et contemporaines : comment la sanction pénale s'est-elle distinguée d'autres formes de violence d'Etat, par exemple la violence guerrière ? Comment analyser les politiques pénales qui en orientent l'exercice, quels sont les corps de professionnels qui l'exercent, comment ont-ils émergé et se comment ont-ils évolué ? Par quel cadre juridique leur activité est-elle à la fois orientée et contrainte ?

Année : 2021-2022

Année du diplôme : 4

Cycle ou semestre : 1

ECTS : 5

Nombre d'heures de référence enseignant : 24

Modalité pédagogique principale : Présentiel Distanciel

Horaires du cours :

Mercredi 13h00-16h00 et Mercredi 14h00-17h00 (15/09 - 22/09 - 13/10)

www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr